

SOMMAIRE

L'EMPRUNT FRANÇAIS. NOTRE FORCE D'EXPANSION. DISCOURS DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL. COUVENT DE LA CONGRÉGATION NOTRE-DAME, RUE GLOUCESTER.

NOUVELLES DE MANITOBA. LE VICE-ROIS. A TRAVERS L'ONTARIO. COUVENT DE LA CONGRÉGATION NOTRE-DAME, RUE GLOUCESTER.

L'EMPRUNT FRANÇAIS

Le gouvernement de Québec subit en ce moment l'attaque que nous nous attendions à voir se produire. Depuis que les négociations sont commencées au sujet de l'emprunt français, nous avons la certitude que les banquiers anglais y trouveront à redire et qu'ils mettront tout en œuvre pour le déconstruire, sinon l'empêcher.

De leur attitude a surgi l'affaire Prentice—le scandale du jour en langage politique. Ce monsieur Prentice, courtier, agent de change, etc., élève la voix bien haute parce que, dit-il, le gouvernement de Québec lui avait promis de négocier par son entremise l'emprunt de quatre millions sur le marché anglais. Il n'a pas été capable de prouver qu'on lui ait fait une telle promesse, et il a été plus incapable encore de trouver l'argent qu'il disait avoir sous le pouce.

Ceux qui connaissent comme nous les origines de l'emprunt français (cela remonte à quelques années) s'amuse beaucoup des protestations que font entendre aujourd'hui les prêteurs de Londres. Ils disent qu'ils étaient prêts à accepter le même taux. Pourquoi ne le disaient-ils pas? Pourquoi n'ont-ils pas pris les devants? C'est qu'ils se croyaient seuls et que, en conséquence, ils ne voyaient pas la nécessité de se montrer coulaux.

Quant à M. Prentice, dont on veut faire un personnage, nous ne l'avons vu qu'une fois, il y a trois mois. Il ne nous connaissait pas et nous l'avons fait parler. Ses vantardises sont très amusantes. Dandy, peigné, musqué, ganté à outrance, il voyage toujours pour de grosses affaires, qu'il conte à n'importe qui en roulant de grands yeux et en tirant ses phrases comme on fait au théâtre. "J'ai dit à Clapleau d'être sans crainte. Nous le sortirons d'embarras. Pour ma part, j'y tiens beaucoup, et quand cela devrait me coûter cher, il faudra que je réussisse." Tel est l'homme.

L'embarras dans lequel était la province de Québec est connu. Il s'agissait de trouver quatre millions pour faire face à des obligations contractées à cause des chemins de fer. Certes! une telle dette est honorable, et ce n'est pas à ceux qui ont tant parlé de la vallée du sommeil à nous la reprocher. D'ailleurs, puisque les banquiers anglais sont si désireux d'acheter cette dette, c'est qu'ils y voient un bon placement. Les capitalistes français l'ont compris comme eux.

Mais allons plus loin. Les bailleurs de fonds anglais ont quinze à dix-sept millions de piastres placés sur hypothèques particulières dans la province de Québec. Nos habitants sont ainsi dans leurs mains. Une somme suffisante pour éteindre ces créances va nous arriver de Paris, et la vallée du sommeil, une fois réveillée, rendra des points à ceux qui ont voulu la traiter en pays conquis.

NOTRE FORCE D'EXPANSION. Vous souvient-il des Acadiens? C'était un petit peuple vaillant que l'Angleterre avait écrasé, vers 1710, et qui, malgré tout, ne voulait pas périr. Comme il se réveillait un peu trop, on le chassa de ses foyers. Cela eut lieu en 1755, quatre ans avant la prise de Québec. Eh! bien, il n'est pas mort, il reparait! Lorsque nous avons fait la Confédération, il y avait cent mille Acadiens dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le cap Breton. Ils doivent être cent quarante mille aujourd'hui. C'est vers nous que se tournent leurs regards comme étant les aînés de la famille. Depuis vingt ans, ils ont créé un bon collège, un journal vigoureux; ils élisent des représentants de leur origine pour les Communes et la législature provinciale. Voilà donc l'Acadie perdue, au traité d'U-

renouvelle chaque fois que la race française est poussée au pied du mur: elle démasque des ressources qu'on ne lui connaissait pas et qui changent radicalement sa situation. Au grand étonnement de tout le monde et à la stupefaction des banquiers de Londres, nous sommes allés chercher de l'argent à Paris!

Un coup de tonnerre éclatant dans un ciel pur ne causerait pas plus d'épouvante et de désarroi au milieu d'un cercle de joyeux viveurs. On nous tenait si bien, si serré, si bas! Tout à coup nous nous libérons! C'est à n'y pas croire.

De deux choses l'une—ou les banquiers de Londres avaient à se tenir tranquilles et dévorer leur chagrin ou s'agiter pour nuire à nos opérations. Ils ont préféré prendre ce dernier parti, qui laisse voir clairement combien ils ont intérêt à nous conserver en qualité de débiteurs.

De leur attitude a surgi l'affaire Prentice—le scandale du jour en langage politique. Ce monsieur Prentice, courtier, agent de change, etc., élève la voix bien haute parce que, dit-il, le gouvernement de Québec lui avait promis de négocier par son entremise l'emprunt de quatre millions sur le marché anglais. Il n'a pas été capable de prouver qu'on lui ait fait une telle promesse, et il a été plus incapable encore de trouver l'argent qu'il disait avoir sous le pouce.

Ceux qui connaissent comme nous les origines de l'emprunt français (cela remonte à quelques années) s'amuse beaucoup des protestations que font entendre aujourd'hui les prêteurs de Londres. Ils disent qu'ils étaient prêts à accepter le même taux. Pourquoi ne le disaient-ils pas? Pourquoi n'ont-ils pas pris les devants? C'est qu'ils se croyaient seuls et que, en conséquence, ils ne voyaient pas la nécessité de se montrer coulaux.

Quant à M. Prentice, dont on veut faire un personnage, nous ne l'avons vu qu'une fois, il y a trois mois. Il ne nous connaissait pas et nous l'avons fait parler. Ses vantardises sont très amusantes. Dandy, peigné, musqué, ganté à outrance, il voyage toujours pour de grosses affaires, qu'il conte à n'importe qui en roulant de grands yeux et en tirant ses phrases comme on fait au théâtre. "J'ai dit à Clapleau d'être sans crainte. Nous le sortirons d'embarras. Pour ma part, j'y tiens beaucoup, et quand cela devrait me coûter cher, il faudra que je réussisse." Tel est l'homme.

L'embarras dans lequel était la province de Québec est connu. Il s'agissait de trouver quatre millions pour faire face à des obligations contractées à cause des chemins de fer. Certes! une telle dette est honorable, et ce n'est pas à ceux qui ont tant parlé de la vallée du sommeil à nous la reprocher. D'ailleurs, puisque les banquiers anglais sont si désireux d'acheter cette dette, c'est qu'ils y voient un bon placement. Les capitalistes français l'ont compris comme eux.

Mais allons plus loin. Les bailleurs de fonds anglais ont quinze à dix-sept millions de piastres placés sur hypothèques particulières dans la province de Québec. Nos habitants sont ainsi dans leurs mains. Une somme suffisante pour éteindre ces créances va nous arriver de Paris, et la vallée du sommeil, une fois réveillée, rendra des points à ceux qui ont voulu la traiter en pays conquis.

NOTRE FORCE D'EXPANSION. Vous souvient-il des Acadiens? C'était un petit peuple vaillant que l'Angleterre avait écrasé, vers 1710, et qui, malgré tout, ne voulait pas périr. Comme il se réveillait un peu trop, on le chassa de ses foyers. Cela eut lieu en 1755, quatre ans avant la prise de Québec. Eh! bien, il n'est pas mort, il reparait! Lorsque nous avons fait la Confédération, il y avait cent mille Acadiens dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le cap Breton. Ils doivent être cent quarante mille aujourd'hui. C'est vers nous que se tournent leurs regards comme étant les aînés de la famille. Depuis vingt ans, ils ont créé un bon collège, un journal vigoureux; ils élisent des représentants de leur origine pour les Communes et la législature provinciale. Voilà donc l'Acadie perdue, au traité d'U-

recht, qui se retrouve après plus de cent soixante ans. Mais, dirait-on, de Québec au centre du Nouveau-Brunswick la distance est grande, vous ne pouvez rapprocher des groupes de population que séparés de pareils obstacles. Attendez! Le chemin de fer intercolonial est à peine construit que déjà les Canadiens s'établissent sur son parcours et qu'ils entrent comme un coin dans le Nouveau-Brunswick où ils donnent la main aux Acadiens. Plus de désert, plus de forêt, plus de montagnes entre nous. Les terres ouvertes par l'intercolonial vont, d'une part, être colonisées par les Canadiens, d'autre part par les Acadiens. La chaîne de nos établissements s'allonge tous les jours. Ce n'est pas là perdre du terrain.

Ainsi, pour résumer ce que je viens de dire, le groupe compact de la province de Québec répond, à lui seul, à toutes les craintes que l'on peut exprimer sur notre situation. Mais voyez la carte: à l'est, les Acadiens; au nord, les vallées du lac Saint-Jean et du Saint-Maurice; à l'ouest, la vallée de l'Ottawa. Puis notre invasion d'Ontario, puis Manitoba, le Nord-Ouest, puis—5 douze lieues!—l'énorme prêt d'hommes que nous avons fait aux États-Unis et qui peut-être ne nous sera pas rendu.

Ces traits n'indiquent certainement pas une race en décadence. Nous pouvons plutôt nous reprocher d'être trop prodigues de nos forces. Il est évident que, si nous mettions en usage tous les moyens qui nous sont propres, si nous ne perdions pas par l'émigration le tiers de notre jeunesse, non-seulement nous aurions des pieds à terre partout où l'on sait, mais la première province de la confédération serait celle de Québec, au lieu d'en être la seconde. Ces faits, qui sont incontestables, montrent bien que si nous perdons notre influence, c'est notre faute. Le patriotisme est endormi chez nous. La seule chose qui ait le pouvoir de nous intéresser est ce que l'on appelle la politique—une chose qui n'est pas du tout de la politique, comme elle est pratiquée ici, qu'on me permette de le dire.

Cependant, la situation est encore belle. Nous étions bien plus perdus en 1763, lorsque la France se retirait de nous! C'est alors que nous devions abandonner tout espoir. Cete Nouvelle-France qui s'en allait par morceaux, ou plutôt qu'il disparaissait de la carte, nous l'avons refaite, plus petite, il est vrai, mais ce n'est pas nous, Dieu merci, qui sommes à blâmer de ce qu'il a fallu construire sur des dimensions restreintes après avoir dressé des plans gigantesques. Ce que nous avons fait est, malgré tout, merveilleux. D'une situation désespérée, les Canadiens ont su tirer pendant longtemps tout ce qu'il était possible d'en obtenir. C'est beau. Soyons-en fiers. En même temps, comprenons qu'il ne faut pas nous étourdir par l'enthousiasme. Les cinq quarts de siècles que la France nous a fait perdre ont été employés par d'autres races à peupler l'Amérique. Nous n'avons pas pu empêcher cela. Il en résulte que, au lieu d'avoir ici quarante millions de Français et deux millions d'Anglais, c'est le contraire qui est arrivé. Eh! bien, prenons-en notre parti et travaillons à nous maintenir comme le ferait certainement les deux millions d'Anglais dont je viens de parler, si les rôles se renversaient tout à coup; et lorsque ce vaste continent sera divisé en confédérations, en principautés, en royaumes peut-être à l'instar de l'Europe, nous aurons notre part au soleil comme certains peuples de l'ancien monde qui se conservent libres et heureux au milieu de nations parfois plus puissantes, souvent plus nombreuses qu'eux. Mais il faut pour cela que les traditions nationales soient enseignées à la jeunesse. Il faut que la connaissance de notre histoire se répande parmi nous. La force d'expansion nous a fait gagner du terrain; l'instruction nous la conservera.

DISCOURS DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL. Prononcé au banquet de la Saint-Jean Baptiste. La santé de Son Excellence le gouverneur-général ayant été proposée par M. le président, le marquis de Lorne se leva au milieu d'une salve d'applaudissements et prononça en français le discours suivant: Messieurs et amis de la race canadienne-française, de la France et de notre province: Je me lève avec un véritable plaisir pour vous remercier de la manière avec laquelle vous avez reçu les paroles de M. le Président qui vous a demandé de boire à la santé de la Princesse et à la mienne. La Princesse m'a spécialement chargé de vous exprimer toute sa gratitude.

Je regrette qu'elle n'ait pu rester avec moi pour être témoin de la grande célébration d'aujourd'hui. La présence du prince Léopold, qui ne doit rester que quelques jours dans le pays, l'en a empêchée. Il en coûte toujours à la Princesse de partir de Québec, ville qu'elle aime, tant à cause de ses bons citoyens que pour la grandeur de ses scènes. Quant à moi, messieurs, je suis heureux de me trouver au milieu de vous pour vous témoigner de mon respect envers nos concitoyens canadiens-français et vous dire l'appréciation que je fais de la valeur de l'élément fourni par cette race noble et galante qui fait sentir son influence dans notre nation canadienne, jeune et florissante. Je suis ici pour vous démontrer combien j'apprécie le loyalement dont vous faites preuve dans toutes les occasions envers Sa Majesté la Reine dont je suis le représentant. En même temps, je ne suis pas surpris de l'attachement que vous avez pour toutes vos institutions.

La Reine a donné l'exemple d'une souveraineté qui, de tout, tend à croquer ce qui nous les actes du pouvoir sont l'expression de la volonté du peuple. C'est ce qui lui donne le premier rang parmi les législatures aux yeux des nations qui reconnaissent son sceptre. Ce principe doit surtout être reconnu par vous, car vous êtes nés en France, et vous avez vécu au berceau de la liberté, comme elle existe aujourd'hui en Angleterre. Ce sont les hommes de la Normandie qui, un peu plus tard, ont jeté les fondations de cette chère liberté en Canada. Les usages des vieux Normands existent encore au parlement anglais. J'ignore si on les observe encore en Canada, mais moi-même je me suis servi dans le parlement des vieilles expressions de vos pères pour la sanction des bills par le souverain, telles que: "la Reine le veut," ou "la Reine remercie ses bons sujets et accepte leur bienveillance, et ainsi le veut."

NOUVELLES DE MANITOBA. (Du Métis.) Le Manitoba est arrivé le 18 au soir du Fort Ellice. Il avait à bord 1,000 sacs de blé et environ 40 passagers. M. J. Ryan, M. P. de Marquette, est de retour du sud de son comté qu'il est allé visiter avant de résigner.

NOTRE FORCE D'EXPANSION. Vous souvient-il des Acadiens? C'était un petit peuple vaillant que l'Angleterre avait écrasé, vers 1710, et qui, malgré tout, ne voulait pas périr. Comme il se réveillait un peu trop, on le chassa de ses foyers. Cela eut lieu en 1755, quatre ans avant la prise de Québec. Eh! bien, il n'est pas mort, il reparait! Lorsque nous avons fait la Confédération, il y avait cent mille Acadiens dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le cap Breton. Ils doivent être cent quarante mille aujourd'hui. C'est vers nous que se tournent leurs regards comme étant les aînés de la famille. Depuis vingt ans, ils ont créé un bon collège, un journal vigoureux; ils élisent des représentants de leur origine pour les Communes et la législature provinciale. Voilà donc l'Acadie perdue, au traité d'U-

NOTRE FORCE D'EXPANSION. Vous souvient-il des Acadiens? C'était un petit peuple vaillant que l'Angleterre avait écrasé, vers 1710, et qui, malgré tout, ne voulait pas périr. Comme il se réveillait un peu trop, on le chassa de ses foyers. Cela eut lieu en 1755, quatre ans avant la prise de Québec. Eh! bien, il n'est pas mort, il reparait! Lorsque nous avons fait la Confédération, il y avait cent mille Acadiens dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le cap Breton. Ils doivent être cent quarante mille aujourd'hui. C'est vers nous que se tournent leurs regards comme étant les aînés de la famille. Depuis vingt ans, ils ont créé un bon collège, un journal vigoureux; ils élisent des représentants de leur origine pour les Communes et la législature provinciale. Voilà donc l'Acadie perdue, au traité d'U-

Je regrette qu'elle n'ait pu rester avec moi pour être témoin de la grande célébration d'aujourd'hui. La présence du prince Léopold, qui ne doit rester que quelques jours dans le pays, l'en a empêchée. Il en coûte toujours à la Princesse de partir de Québec, ville qu'elle aime, tant à cause de ses bons citoyens que pour la grandeur de ses scènes. Quant à moi, messieurs, je suis heureux de me trouver au milieu de vous pour vous témoigner de mon respect envers nos concitoyens canadiens-français et vous dire l'appréciation que je fais de la valeur de l'élément fourni par cette race noble et galante qui fait sentir son influence dans notre nation canadienne, jeune et florissante. Je suis ici pour vous démontrer combien j'apprécie le loyalement dont vous faites preuve dans toutes les occasions envers Sa Majesté la Reine dont je suis le représentant. En même temps, je ne suis pas surpris de l'attachement que vous avez pour toutes vos institutions.

La Reine a donné l'exemple d'une souveraineté qui, de tout, tend à croquer ce qui nous les actes du pouvoir sont l'expression de la volonté du peuple. C'est ce qui lui donne le premier rang parmi les législatures aux yeux des nations qui reconnaissent son sceptre. Ce principe doit surtout être reconnu par vous, car vous êtes nés en France, et vous avez vécu au berceau de la liberté, comme elle existe aujourd'hui en Angleterre. Ce sont les hommes de la Normandie qui, un peu plus tard, ont jeté les fondations de cette chère liberté en Canada. Les usages des vieux Normands existent encore au parlement anglais. J'ignore si on les observe encore en Canada, mais moi-même je me suis servi dans le parlement des vieilles expressions de vos pères pour la sanction des bills par le souverain, telles que: "la Reine le veut," ou "la Reine remercie ses bons sujets et accepte leur bienveillance, et ainsi le veut."

Cependant, la situation est encore belle. Nous étions bien plus perdus en 1763, lorsque la France se retirait de nous! C'est alors que nous devions abandonner tout espoir. Cete Nouvelle-France qui s'en allait par morceaux, ou plutôt qu'il disparaissait de la carte, nous l'avons refaite, plus petite, il est vrai, mais ce n'est pas nous, Dieu merci, qui sommes à blâmer de ce qu'il a fallu construire sur des dimensions restreintes après avoir dressé des plans gigantesques. Ce que nous avons fait est, malgré tout, merveilleux. D'une situation désespérée, les Canadiens ont su tirer pendant longtemps tout ce qu'il était possible d'en obtenir. C'est beau. Soyons-en fiers. En même temps, comprenons qu'il ne faut pas nous étourdir par l'enthousiasme. Les cinq quarts de siècles que la France nous a fait perdre ont été employés par d'autres races à peupler l'Amérique. Nous n'avons pas pu empêcher cela. Il en résulte que, au lieu d'avoir ici quarante millions de Français et deux millions d'Anglais, c'est le contraire qui est arrivé. Eh! bien, prenons-en notre parti et travaillons à nous maintenir comme le ferait certainement les deux millions d'Anglais dont je viens de parler, si les rôles se renversaient tout à coup; et lorsque ce vaste continent sera divisé en confédérations, en principautés, en royaumes peut-être à l'instar de l'Europe, nous aurons notre part au soleil comme certains peuples de l'ancien monde qui se conservent libres et heureux au milieu de nations parfois plus puissantes, souvent plus nombreuses qu'eux. Mais il faut pour cela que les traditions nationales soient enseignées à la jeunesse. Il faut que la connaissance de notre histoire se répande parmi nous. La force d'expansion nous a fait gagner du terrain; l'instruction nous la conservera.

DISCOURS DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL. Prononcé au banquet de la Saint-Jean Baptiste. La santé de Son Excellence le gouverneur-général ayant été proposée par M. le président, le marquis de Lorne se leva au milieu d'une salve d'applaudissements et prononça en français le discours suivant: Messieurs et amis de la race canadienne-française, de la France et de notre province: Je me lève avec un véritable plaisir pour vous remercier de la manière avec laquelle vous avez reçu les paroles de M. le Président qui vous a demandé de boire à la santé de la Princesse et à la mienne. La Princesse m'a spécialement chargé de vous exprimer toute sa gratitude.

Je regrette qu'elle n'ait pu rester avec moi pour être témoin de la grande célébration d'aujourd'hui. La présence du prince Léopold, qui ne doit rester que quelques jours dans le pays, l'en a empêchée. Il en coûte toujours à la Princesse de partir de Québec, ville qu'elle aime, tant à cause de ses bons citoyens que pour la grandeur de ses scènes. Quant à moi, messieurs, je suis heureux de me trouver au milieu de vous pour vous témoigner de mon respect envers nos concitoyens canadiens-français et vous dire l'appréciation que je fais de la valeur de l'élément fourni par cette race noble et galante qui fait sentir son influence dans notre nation canadienne, jeune et florissante. Je suis ici pour vous démontrer combien j'apprécie le loyalement dont vous faites preuve dans toutes les occasions envers Sa Majesté la Reine dont je suis le représentant. En même temps, je ne suis pas surpris de l'attachement que vous avez pour toutes vos institutions.

La Reine a donné l'exemple d'une souveraineté qui, de tout, tend à croquer ce qui nous les actes du pouvoir sont l'expression de la volonté du peuple. C'est ce qui lui donne le premier rang parmi les législatures aux yeux des nations qui reconnaissent son sceptre. Ce principe doit surtout être reconnu par vous, car vous êtes nés en France, et vous avez vécu au berceau de la liberté, comme elle existe aujourd'hui en Angleterre. Ce sont les hommes de la Normandie qui, un peu plus tard, ont jeté les fondations de cette chère liberté en Canada. Les usages des vieux Normands existent encore au parlement anglais. J'ignore si on les observe encore en Canada, mais moi-même je me suis servi dans le parlement des vieilles expressions de vos pères pour la sanction des bills par le souverain, telles que: "la Reine le veut," ou "la Reine remercie ses bons sujets et accepte leur bienveillance, et ainsi le veut."

Cependant, la situation est encore belle. Nous étions bien plus perdus en 1763, lorsque la France se retirait de nous! C'est alors que nous devions abandonner tout espoir. Cete Nouvelle-France qui s'en allait par morceaux, ou plutôt qu'il disparaissait de la carte, nous l'avons refaite, plus petite, il est vrai, mais ce n'est pas nous, Dieu merci, qui sommes à blâmer de ce qu'il a fallu construire sur des dimensions restreintes après avoir dressé des plans gigantesques. Ce que nous avons fait est, malgré tout, merveilleux. D'une situation désespérée, les Canadiens ont su tirer pendant longtemps tout ce qu'il était possible d'en obtenir. C'est beau. Soyons-en fiers. En même temps, comprenons qu'il ne faut pas nous étourdir par l'enthousiasme. Les cinq quarts de siècles que la France nous a fait perdre ont été employés par d'autres races à peupler l'Amérique. Nous n'avons pas pu empêcher cela. Il en résulte que, au lieu d'avoir ici quarante millions de Français et deux millions d'Anglais, c'est le contraire qui est arrivé. Eh! bien, prenons-en notre parti et travaillons à nous maintenir comme le ferait certainement les deux millions d'Anglais dont je viens de parler, si les rôles se renversaient tout à coup; et lorsque ce vaste continent sera divisé en confédérations, en principautés, en royaumes peut-être à l'instar de l'Europe, nous aurons notre part au soleil comme certains peuples de l'ancien monde qui se conservent libres et heureux au milieu de nations parfois plus puissantes, souvent plus nombreuses qu'eux. Mais il faut pour cela que les traditions nationales soient enseignées à la jeunesse. Il faut que la connaissance de notre histoire se répande parmi nous. La force d'expansion nous a fait gagner du terrain; l'instruction nous la conservera.

NOUVELLES DE MANITOBA. (Du Métis.) Le Manitoba est arrivé le 18 au soir du Fort Ellice. Il avait à bord 1,000 sacs de blé et environ 40 passagers. M. J. Ryan, M. P. de Marquette, est de retour du sud de son comté qu'il est allé visiter avant de résigner.

NOTRE FORCE D'EXPANSION. Vous souvient-il des Acadiens? C'était un petit peuple vaillant que l'Angleterre avait écrasé, vers 1710, et qui, malgré tout, ne voulait pas périr. Comme il se réveillait un peu trop, on le chassa de ses foyers. Cela eut lieu en 1755, quatre ans avant la prise de Québec. Eh! bien, il n'est pas mort, il reparait! Lorsque nous avons fait la Confédération, il y avait cent mille Acadiens dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le cap Breton. Ils doivent être cent quarante mille aujourd'hui. C'est vers nous que se tournent leurs regards comme étant les aînés de la famille. Depuis vingt ans, ils ont créé un bon collège, un journal vigoureux; ils élisent des représentants de leur origine pour les Communes et la législature provinciale. Voilà donc l'Acadie perdue, au traité d'U-

NOTRE FORCE D'EXPANSION. Vous souvient-il des Acadiens? C'était un petit peuple vaillant que l'Angleterre avait écrasé, vers 1710, et qui, malgré tout, ne voulait pas périr. Comme il se réveillait un peu trop, on le chassa de ses foyers. Cela eut lieu en 1755, quatre ans avant la prise de Québec. Eh! bien, il n'est pas mort, il reparait! Lorsque nous avons fait la Confédération, il y avait cent mille Acadiens dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le cap Breton. Ils doivent être cent quarante mille aujourd'hui. C'est vers nous que se tournent leurs regards comme étant les aînés de la famille. Depuis vingt ans, ils ont créé un bon collège, un journal vigoureux; ils élisent des représentants de leur origine pour les Communes et la législature provinciale. Voilà donc l'Acadie perdue, au traité d'U-

Je regrette qu'elle n'ait pu rester avec moi pour être témoin de la grande célébration d'aujourd'hui. La présence du prince Léopold, qui ne doit rester que quelques jours dans le pays, l'en a empêchée. Il en coûte toujours à la Princesse de partir de Québec, ville qu'elle aime, tant à cause de ses bons citoyens que pour la grandeur de ses scènes. Quant à moi, messieurs, je suis heureux de me trouver au milieu de vous pour vous témoigner de mon respect envers nos concitoyens canadiens-français et vous dire l'appréciation que je fais de la valeur de l'élément fourni par cette race noble et galante qui fait sentir son influence dans notre nation canadienne, jeune et florissante. Je suis ici pour vous démontrer combien j'apprécie le loyalement dont vous faites preuve dans toutes les occasions envers Sa Majesté la Reine dont je suis le représentant. En même temps, je ne suis pas surpris de l'attachement que vous avez pour toutes vos institutions.

La Reine a donné l'exemple d'une souveraineté qui, de tout, tend à croquer ce qui nous les actes du pouvoir sont l'expression de la volonté du peuple. C'est ce qui lui donne le premier rang parmi les législatures aux yeux des nations qui reconnaissent son sceptre. Ce principe doit surtout être reconnu par vous, car vous êtes nés en France, et vous avez vécu au berceau de la liberté, comme elle existe aujourd'hui en Angleterre. Ce sont les hommes de la Normandie qui, un peu plus tard, ont jeté les fondations de cette chère liberté en Canada. Les usages des vieux Normands existent encore au parlement anglais. J'ignore si on les observe encore en Canada, mais moi-même je me suis servi dans le parlement des vieilles expressions de vos pères pour la sanction des bills par le souverain, telles que: "la Reine le veut," ou "la Reine remercie ses bons sujets et accepte leur bienveillance, et ainsi le veut."

Cependant, la situation est encore belle. Nous étions bien plus perdus en 1763, lorsque la France se retirait de nous! C'est alors que nous devions abandonner tout espoir. Cete Nouvelle-France qui s'en allait par morceaux, ou plutôt qu'il disparaissait de la carte, nous l'avons refaite, plus petite, il est vrai, mais ce n'est pas nous, Dieu merci, qui sommes à blâmer de ce qu'il a fallu construire sur des dimensions restreintes après avoir dressé des plans gigantesques. Ce que nous avons fait est, malgré tout, merveilleux. D'une situation désespérée, les Canadiens ont su tirer pendant longtemps tout ce qu'il était possible d'en obtenir. C'est beau. Soyons-en fiers. En même temps, comprenons qu'il ne faut pas nous étourdir par l'enthousiasme. Les cinq quarts de siècles que la France nous a fait perdre ont été employés par d'autres races à peupler l'Amérique. Nous n'avons pas pu empêcher cela. Il en résulte que, au lieu d'avoir ici quarante millions de Français et deux millions d'Anglais, c'est le contraire qui est arrivé. Eh! bien, prenons-en notre parti et travaillons à nous maintenir comme le ferait certainement les deux millions d'Anglais dont je viens de parler, si les rôles se renversaient tout à coup; et lorsque ce vaste continent sera divisé en confédérations, en principautés, en royaumes peut-être à l'instar de l'Europe, nous aurons notre part au soleil comme certains peuples de l'ancien monde qui se conservent libres et heureux au milieu de nations parfois plus puissantes, souvent plus nombreuses qu'eux. Mais il faut pour cela que les traditions nationales soient enseignées à la jeunesse. Il faut que la connaissance de notre histoire se répande parmi nous. La force d'expansion nous a fait gagner du terrain; l'instruction nous la conservera.

DISCOURS DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL. Prononcé au banquet de la Saint-Jean Baptiste. La santé de Son Excellence le gouverneur-général ayant été proposée par M. le président, le marquis de Lorne se leva au milieu d'une salve d'applaudissements et prononça en français le discours suivant: Messieurs et amis de la race canadienne-française, de la France et de notre province: Je me lève avec un véritable plaisir pour vous remercier de la manière avec laquelle vous avez reçu les paroles de M. le Président qui vous a demandé de boire à la santé de la Princesse et à la mienne. La Princesse m'a spécialement chargé de vous exprimer toute sa gratitude.

Je regrette qu'elle n'ait pu rester avec moi pour être témoin de la grande célébration d'aujourd'hui. La présence du prince Léopold, qui ne doit rester que quelques jours dans le pays, l'en a empêchée. Il en coûte toujours à la Princesse de partir de Québec, ville qu'elle aime, tant à cause de ses bons citoyens que pour la grandeur de ses scènes. Quant à moi, messieurs, je suis heureux de me trouver au milieu de vous pour vous témoigner de mon respect envers nos concitoyens canadiens-français et vous dire l'appréciation que je fais de la valeur de l'élément fourni par cette race noble et galante qui fait sentir son influence dans notre nation canadienne, jeune et florissante. Je suis ici pour vous démontrer combien j'apprécie le loyalement dont vous faites preuve dans toutes les occasions envers Sa Majesté la Reine dont je suis le représentant. En même temps, je ne suis pas surpris de l'attachement que vous avez pour toutes vos institutions.

La Reine a donné l'exemple d'une souveraineté qui, de tout, tend à croquer ce qui nous les actes du pouvoir sont l'expression de la volonté du peuple. C'est ce qui lui donne le premier rang parmi les législatures aux yeux des nations qui reconnaissent son sceptre. Ce principe doit surtout être reconnu par vous, car vous êtes nés en France, et vous avez vécu au berceau de la liberté, comme elle existe aujourd'hui en Angleterre. Ce sont les hommes de la Normandie qui, un peu plus tard, ont jeté les fondations de cette chère liberté en Canada. Les usages des vieux Normands existent encore au parlement anglais. J'ignore si on les observe encore en Canada, mais moi-même je me suis servi dans le parlement des vieilles expressions de vos pères pour la sanction des bills par le souverain, telles que: "la Reine le veut," ou "la Reine remercie ses bons sujets et accepte leur bienveillance, et ainsi le veut."

Cependant, la situation est encore belle. Nous étions bien plus perdus en 1763, lorsque la France se retirait de nous! C'est alors que nous devions abandonner tout espoir. Cete Nouvelle-France qui s'en allait par morceaux, ou plutôt qu'il disparaissait de la carte, nous l'avons refaite, plus petite, il est vrai, mais ce n'est pas nous, Dieu merci, qui sommes à blâmer de ce qu'il a fallu construire sur des dimensions restreintes après avoir dressé des plans gigantesques. Ce que nous avons fait est, malgré tout, merveilleux. D'une situation désespérée, les Canadiens ont su tirer pendant longtemps tout ce qu'il était possible d'en obtenir. C'est beau. Soyons-en fiers. En même temps, comprenons qu'il ne faut pas nous étourdir par l'enthousiasme. Les cinq quarts de siècles que la France nous a fait perdre ont été employés par d'autres races à peupler l'Amérique. Nous n'avons pas pu empêcher cela. Il en résulte que, au lieu d'avoir ici quarante millions de Français et deux millions d'Anglais, c'est le contraire qui est arrivé. Eh! bien, prenons-en notre parti et travaillons à nous maintenir comme le ferait certainement les deux millions d'Anglais dont je viens de parler, si les rôles se renversaient tout à coup; et lorsque ce vaste continent sera divisé en confédérations, en principautés, en royaumes peut-être à l'instar de l'Europe, nous aurons notre part au soleil comme certains peuples de l'ancien monde qui se conservent libres et heureux au milieu de nations parfois plus puissantes, souvent plus nombreuses qu'eux. Mais il faut pour cela que les traditions nationales soient enseignées à la jeunesse. Il faut que la connaissance de notre histoire se répande parmi nous. La force d'expansion nous a fait gagner du terrain; l'instruction nous la conservera.

NOUVELLES DE MANITOBA. (Du Métis.) Le Manitoba est arrivé le 18 au soir du Fort Ellice. Il avait à bord 1,000 sacs de blé et environ 40 passagers. M. J. Ryan, M. P. de Marquette, est de retour du sud de son comté qu'il est allé visiter avant de résigner.

NOTRE FORCE D'EXPANSION. Vous souvient-il des Acadiens? C'était un petit peuple vaillant que l'Angleterre avait écrasé, vers 1710, et qui, malgré tout, ne voulait pas périr. Comme il se réveillait un peu trop, on le chassa de ses foyers. Cela eut lieu en 1755, quatre ans avant la prise de Québec. Eh! bien, il n'est pas mort, il reparait! Lorsque nous avons fait la Confédération, il y avait cent mille Acadiens dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le cap Breton. Ils doivent être cent quarante mille aujourd'hui. C'est vers nous que se tournent leurs regards comme étant les aînés de la famille. Depuis vingt ans, ils ont créé un bon collège, un journal vigoureux; ils élisent des représentants de leur origine pour les Communes et la législature provinciale. Voilà donc l'Acadie perdue, au traité d'U-

NOTRE FORCE D'EXPANSION. Vous souvient-il des Acadiens? C'était un petit peuple vaillant que l'Angleterre avait écrasé, vers 1710, et qui, malgré tout, ne voulait pas périr. Comme il se réveillait un peu trop, on le chassa de ses foyers. Cela eut lieu en 1755, quatre ans avant la prise de Québec. Eh! bien, il n'est pas mort, il reparait! Lorsque nous avons fait la Confédération, il y avait cent mille Acadiens dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le cap Breton. Ils doivent être cent quarante mille aujourd'hui. C'est vers nous que se tournent leurs regards comme étant les aînés de la famille. Depuis vingt ans, ils ont créé un bon collège, un journal vigoureux; ils élisent des représentants de leur origine pour les Communes et la législature provinciale. Voilà donc l'Acadie perdue, au traité d'U-

Je regrette qu'elle n'ait pu rester avec moi pour être témoin de la grande célébration d'aujourd'hui. La présence du prince Léopold, qui ne doit rester que quelques jours dans le pays, l'en a empêchée. Il en coûte toujours à la Princesse de partir de Québec, ville qu'elle aime, tant à cause de ses bons citoyens que pour la grandeur de ses scènes. Quant à moi, messieurs, je suis heureux de me trouver au milieu de vous pour vous témoigner de mon respect envers nos concitoyens canadiens-français et vous dire l'appréciation que je fais de la valeur de l'élément fourni par cette race noble et galante qui fait sentir son influence dans notre nation canadienne, jeune et florissante. Je suis ici pour vous démontrer combien j'apprécie le loyalement dont vous faites preuve dans toutes les occasions envers Sa Majesté la Reine dont je suis le représentant. En même temps, je ne suis pas surpris de l'attachement que vous avez pour toutes vos institutions.

La Reine a donné l'exemple d'une souveraineté qui, de tout, tend à croquer ce qui nous les actes du pouvoir sont l'expression de la volonté du peuple. C'est ce qui lui donne le premier rang parmi les législatures aux yeux des nations qui reconnaissent son sceptre. Ce principe doit surtout être reconnu par vous, car vous êtes nés en France, et vous avez vécu au berceau de la liberté, comme elle existe aujourd'hui en Angleterre. Ce sont les hommes de la Normandie qui, un peu plus tard, ont jeté les fondations de cette chère liberté en Canada. Les usages des vieux Normands existent encore au parlement anglais. J'ignore si on les observe encore en Canada, mais moi-même je me suis servi dans le parlement des vieilles expressions de vos pères pour la sanction des bills par le souverain, telles que: "la Reine le veut," ou "la Reine remercie ses bons sujets et accepte leur bienveillance, et ainsi le veut."

Cependant, la situation est encore belle. Nous étions bien plus perdus en 1763, lorsque la France se retirait de nous! C'est alors que nous devions abandonner tout espoir. Cete Nouvelle-France qui s'en allait par morceaux, ou plutôt qu'il disparaissait de la carte, nous l'avons refaite, plus petite, il est vrai, mais ce n'est pas nous, Dieu merci, qui sommes à blâmer de ce qu'il a fallu construire sur des dimensions restreintes après avoir dressé des plans gigantesques. Ce que nous avons fait est, malgré tout, merveilleux. D'une situation désespérée, les Canadiens ont su tirer pendant longtemps tout ce qu'il était possible d'en obtenir. C'est beau. Soyons-en fiers. En même temps, comprenons qu'il ne faut pas nous étourdir par l'enthousiasme. Les cinq quarts de siècles que la France nous a fait perdre ont été employés par d'autres races à peupler l'Amérique. Nous n'avons pas pu empêcher cela. Il en résulte que, au lieu d'avoir ici quarante millions de Français et deux millions d'Anglais, c'est le contraire qui est arrivé. Eh! bien, prenons-en notre parti et travaillons à nous maintenir comme le ferait certainement les deux millions d'Anglais dont je viens de parler, si les rôles se renversaient tout à coup; et lorsque ce vaste continent sera divisé en confédérations, en principautés, en royaumes peut-être à l'instar de l'Europe, nous aurons notre part au soleil comme certains peuples de l'ancien monde qui se conservent libres et heureux au milieu de nations parfois plus puissantes, souvent plus nombreuses qu'eux. Mais il faut pour cela que les traditions nationales soient enseignées à la jeunesse. Il faut que la connaissance de notre histoire se répande parmi nous. La force d'expansion nous a fait gagner du terrain; l'instruction nous la conservera.

DISCOURS DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL. Prononcé au banquet de la Saint-Jean Baptiste. La santé de Son Excellence le gouverneur-général ayant été proposée par M. le président, le marquis de Lorne se leva au milieu d'une salve d'applaudissements et prononça en français le discours suivant: Messieurs et amis de la race canadienne-française, de la France et de notre province: Je me lève avec un véritable plaisir pour vous remercier de la manière avec laquelle vous avez reçu les paroles de M. le Président qui vous a demandé de boire à la santé de la Princesse et à la mienne. La Princesse m'a spécialement chargé de vous exprimer toute sa gratitude.

Je regrette qu'elle n'ait pu rester avec moi pour être témoin de la grande célébration d'aujourd'hui. La présence du prince Léopold, qui ne doit rester que quelques jours dans le pays, l'en a empêchée. Il en coûte toujours à la Princesse de partir de Québec, ville qu'elle aime, tant à cause de ses bons citoyens que pour la grandeur de ses scènes. Quant à moi, messieurs, je suis heureux de me trouver au milieu de vous pour vous témoigner de mon respect envers nos concitoyens canadiens-français et vous dire l'appréciation que je fais de la valeur de l'élément fourni par cette race noble et galante qui fait sentir son influence dans notre nation canadienne, jeune et florissante. Je suis ici pour vous démontrer combien j'apprécie le loyalement dont vous faites preuve dans toutes les occasions envers Sa Majesté la Reine dont je suis le représentant. En même temps, je ne suis pas surpris de l'attachement que vous avez pour toutes vos institutions.

La Reine a donné l'exemple d'une souveraineté qui, de tout, tend à croquer ce qui nous les actes du pouvoir sont l'expression de la volonté du peuple. C'est ce qui lui donne le premier rang parmi les législatures aux yeux des nations qui reconnaissent son sceptre. Ce principe doit surtout être reconnu par vous, car vous êtes nés en France, et vous avez vécu au berceau de la liberté, comme elle existe aujourd'hui en Angleterre. Ce sont les hommes de la Normandie qui, un peu plus tard, ont jeté les fondations de cette chère liberté en Canada. Les usages des vieux Normands existent encore au parlement anglais. J'ignore si on les observe encore en Canada, mais moi-même je me suis servi dans le parlement des vieilles expressions de vos pères pour la sanction des bills par le souverain, telles que: "la Reine le veut," ou "la Reine remercie ses bons sujets et accepte leur bienveillance, et ainsi le veut."

Cependant, la situation est encore belle. Nous étions bien plus perdus en 1763, lorsque la France se retirait de nous! C'est alors que nous devions abandonner tout espoir. Cete Nouvelle-France qui s'en allait par morceaux, ou plutôt qu'il disparaissait de la carte, nous l'avons refaite, plus petite, il est vrai, mais ce n'est pas nous, Dieu merci, qui sommes à blâmer de ce qu'il a fallu